

FQPPU

PRIORITÉS D'ACTION DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE 2005-2006

OCTOBRE 2005

PRIORITÉS D'ACTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FQPPU POUR L'ANNÉE 2005-2006

Préambule

Les débats tenus par les syndicats membres de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) au cours de l'année 2004-2005 ont abouti à un renouvellement des instances de la Fédération lors de son Congrès du mois de mai 2005. Ils ont permis de confirmer sa vocation politique et de rappeler sa mission globale : œuvrer au maintien, à la défense, à la promotion et au développement de l'université comme service public et défendre une université accessible et de qualité. Comme instance de concertation et d'action syndicale démocratique, la Fédération est vouée à la défense et à la promotion des intérêts de l'ensemble de ses membres et de l'institution universitaire.

Le Congrès 2005 fut l'occasion de réaffirmer les principes qui guident l'action de la Fédération. Ces principes expriment notamment que la mission fondamentale de l'université réside dans la production et la diffusion du savoir critique et que cette mission implique le respect de l'autonomie universitaire et de la liberté académique et politique des professeures et professeurs. Ces principes affirment aussi que les professeures et les professeurs doivent pouvoir assumer pleinement leur rôle et leur place dans les établissements universitaires au sein des instances consultatives et décisionnelles. Ils reconnaissent l'égalité entre les femmes et les hommes et s'opposent à toute forme de discrimination. Ils soutiennent que l'accessibilité à l'enseignement supérieur est un droit fondamental.

PLAN D'ACTION

Conscient de l'ampleur du travail qui l'attend et soucieux d'accroître la synergie entre ses diverses activités, le Comité exécutif a élaboré son plan d'action en tenant compte des aspects complémentaires des fonctions de recherche, de concertation, de représentation et d'expression publique qui soutiennent l'exercice du rôle politique de la FQPPU, sans oublier les attentes exprimés par les membres en termes de services directs. Le présent document fournit les grandes lignes de ce plan d'action.

Comme objectifs privilégiés, le Comité exécutif a retenu (1) de donner la priorité à certains thèmes qui seront objets de recherche, de débats, de diffusion et de prises de positions au cours de l'année, (2) d'accroître ses interventions publiques et d'œuvrer à la défense des intérêts et positions de ses membres auprès de ses partenaires du milieu universitaire et auprès d'autres instances, (3) d'adapter les pratiques de communication, de débat et de gestion à l'intérieur de la Fédération dans le but de les rendre plus efficaces et propices à l'accomplissement de sa vocation politique.

En vue de mettre ce plan en œuvre, le Comité exécutif compte principalement sur la collaboration de ses membres, sur le soutien de comités de travail faisant appel à des professeures et professeurs et sur l'apport de contractuelles et de contractuels. Il entend aussi s'appuyer sur le travail de collaboration et de concertation avec ses partenaires québécois, canadiens et internationaux. Il compte enfin sur la capacité de la FQPPU de profiter des invitations et des occasions qui se présentent lors d'événements afin d'intervenir publiquement, contribuant ainsi à la promotion de ses positions et à la visibilité de la Fédération.

1 – THÈMES ET DOSSIERS PRIORITAIRES

Le Comité exécutif travaillera en priorité sur des thèmes qui ont retenu l'attention de ses membres lors du Congrès de 2005. Il s'agit de dossiers au sujet desquels les membres auront l'occasion, selon l'avancement des travaux, de se familiariser avec différents enjeux, de contribuer à dégager un état de la question, de débattre sur la base de documents, de diffuser des résultats, soit dans le cadre du Conseil fédéral ou lors d'activités ponctuelles. Les documents et prises de position feront l'objet d'une diffusion la plus large possible.

Les paragraphes qui suivent permettent de préciser les intentions du Comité exécutif et de donner un aperçu de l'état d'avancement des travaux pour chacun des dossiers retenus pour l'année 2005-2006.

Le harcèlement psychologique

La recherche effectuée par le comité *ad hoc* de la FQPPU sur le harcèlement psychologique est terminée. Les grandes lignes en ont été présentées dans le cadre du Congrès de mai 2005. Outre le rapport final et un document d'information qui seront diffusés cet automne, une session de formation adaptée au contexte universitaire est en préparation à l'intention des syndicats membres de la Fédération. Le Comité exécutif demeurera attentif aux demandes de ses membres en ce qui concerne ce dossier.

Les nouvelles professeures et les nouveaux professeurs et l'entrée dans la profession

Dans le but de poursuivre le travail entrepris sur le thème du renouvellement du corps professoral et de donner suite à la première étape dont les résultats ont été présentés lors du Congrès de mai 2005, des démarches sont en cours pour documenter les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'entrée en fonction des nouvelles professeures et nouveaux professeurs à l'université. Des analyses de données recueillies annuellement par les universités et regroupées dans une banque de données sous la responsabilité de la CREPUQ sont prévues à cet effet. De plus, afin de recueillir des données qualitatives sur l'expérience d'intégration des nouvelles professeures et nouveaux professeurs récemment entrés en fonction, des groupes de discussion seront organisés dans différentes universités. Les résultats prendront la forme d'un document de problématique qui sera présenté lors d'un Forum prévu en mars 2006, auquel seront invités de façon particulière les nouvelles professeures et les nouveaux professeurs.

Les politiques de financement de la recherche et leurs effets structurants

Depuis quelques années, la recherche universitaire s'est transformée radicalement, notamment en raison des politiques de financement de la recherche. Ces politiques, par ce qu'elles valorisent comme type de recherche, ont une incidence non seulement sur la production du savoir, mais aussi sur la conception de l'université de même que sur la carrière des professeurs et des professeurs. La FQPPU croit que le moment est venu de faire le point sur les politiques qui ont infléchi la recherche depuis une dizaine d'années et sur leurs effets structurants pour la vie universitaire. La Fédération entend donc organiser un colloque sur ce thème dans le cadre du Congrès 2006 de l'ACFAS. Ce thème a été retenu à la suite de la proposition du collègue Pierre Hébert, professeur à l'Université de Sherbrooke, qui a accepté de prendre la responsabilité de l'organisation de ce colloque en collaboration avec le Comité exécutif. Un appel de communications a déjà été lancé en vue du dépôt d'une proposition de colloque auprès du comité organisateur de l'ACFAS. Le Comité exécutif soutiendra le processus d'organisation jusqu'à la tenue de l'événement en mai 2006.

Le financement universitaire

La FQPPU intervient régulièrement sur le thème du financement des universités et sera sans doute appelée à prendre position sur diverses questions connexes au cours de l'automne, notamment dans le contexte des discussions sur les transferts fédéraux pour l'enseignement supérieur. En lien direct avec ce thème, le Comité exécutif a décidé de proposer au Conseil fédéral du mois d'octobre une discussion visant à favoriser une prise de position de la part de ses membres sur le thème « accessibilité, financement universitaire, frais de scolarité ».

La gouvernance et la gestion universitaires

Complément des politiques publiques qui affectent les conditions du travail professoral, les règles et les mécanismes de la gouvernance et de la gestion que se sont donnés les universités, notamment sous forme d'une représentation accrue de la grande entreprise privée au sein des conseils d'administration et de pratiques de gestion *managériale* renforcées au détriment des traditions collégiales des universités, présentent des effets pervers. Le Comité exécutif propose d'initier une cueillette de données auprès des syndicats et d'échanger sur ces questions en vue de favoriser une prise de position par le Conseil fédéral et d'élaborer des pistes d'action à l'intention des syndicats.

2 - INTERVENTIONS PUBLIQUES ET INTERVENTIONS DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET DES POSITIONS DE SES MEMBRES

Le Comité exécutif entend mettre en œuvre une stratégie de communication qui vise à accroître la présence et la visibilité de la Fédération dans les lieux où se discutent les enjeux qui concernent l'avenir des universités, les conditions du travail professoral et l'éducation dans son

ensemble. Cette stratégie a pour cibles les médias, les partenaires de la Fédération ainsi que les instances politiques et les organisations paragouvernementales.

Les médias

Retenu par d'autres préoccupations, le précédent Comité exécutif avait été amené à faire des choix qui ont limité la présence de la Fédération auprès des médias. En prenant contact directement avec les journalistes et responsables de l'information en matière d'éducation dans les médias écrits, télévisuels et radiophoniques au Québec, le Comité exécutif actuel a déjà rappelé à ces interlocuteurs essentiels sa disponibilité à échanger avec eux sur tous les sujets qui touchent les universités, le travail professoral et l'éducation en général.

En cours d'année, les rapports et documents produits par la Fédération seront, comme c'est l'habitude de le faire, transmis aux médias avec une invitation à les faire connaître auprès de leurs auditoires respectifs, notamment en prenant appui sur la collaboration de la présidente et des autres membres du Comité exécutif, voire des représentants des syndicats membres.

Le Comité exécutif entend aussi diffuser régulièrement des communiqués lorsque les enjeux de l'actualité le requièrent et, en particulier, faire connaître les prises de position de ses membres après chaque Conseil fédéral.

Le Comité exécutif mettra en place, dans la mesure de ses moyens, les conditions pour préparer et diffuser, seul ou en collaboration avec des partenaires, des lettres ouvertes sur des sujets qui affectent de près l'avenir des universités. En ce sens, le Comité exécutif considère que la collaboration suivie avec ses partenaires contribue à la stratégie de visibilité qu'il souhaite mettre en place.

Les partenaires

Les partenaires que le Comité exécutif reconnaît comme privilégiés sont ceux qui appartiennent au milieu universitaire, puis ceux du milieu de l'éducation, aux niveaux québécois, canadien et international. Fonctionnant en interrelation au sein de réseaux, ces partenaires maintiennent des lieux d'échanges leur permettant de demeurer à l'affût des informations, enjeux et moments-clés où il importe d'intervenir publiquement.

La Fédération participe notamment à une *Table des partenaires du milieu universitaire québécois* où se retrouvent des représentantes et des représentants des groupes suivants : la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants (FNÉE-Q-CSN), la Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU), la Fédération des professionnelles (FP-CSN), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), le Conseil national des cycles supérieurs (CNCS-FEUQ), la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP). Ainsi, des représentantes et représentants des professeures et professeurs, des chargées et chargés de cours, du personnel professionnel, du personnel de

soutien ainsi que des étudiantes et étudiants peuvent discuter des principaux enjeux qui affectent le système universitaire québécois et prendre des positions communes qu'ils font connaître auprès des instances politiques et des médias.

La Fédération compte aussi sur des échanges suivis avec la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) pour partager des informations, discuter de questions majeures concernant la situation actuelle et l'avenir des universités et pour collaborer sur des dossiers spécifiques.

La FQPPU fait aussi partie d'un *Réseau pour l'éducation publique* au sein duquel participent plusieurs des partenaires de la Table du milieu universitaire québécois et des partenaires du monde de l'éducation au Québec et au Canada, comme l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (CAUT-ACPPU), la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ), la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (CTF-FCE), la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (CFS-FCEE), le Congrès du travail du Canada (CLC-CTC). Ce Réseau est récemment intervenu auprès des ministres de l'Éducation de l'ensemble du Canada pour faire connaître sa position concernant les principes qui doivent guider les gouvernements provinciaux en matière de transferts de fonds fédéraux pour l'enseignement postsecondaire.

En ce qui a trait à la participation à des organisations internationales, la présidente de la FQPPU est membre de la Commission sectorielle en éducation de la Commission canadienne pour l'UNESCO. La Fédération est membre de l'Internationale de l'Éducation (IE) et participe au Caucus de l'enseignement supérieur de l'IE qui regroupe des syndicats de professeures, professeurs et d'employées, employés des universités à travers le monde.

Les tables de concertation entre partenaires et la participation à des organisations d'envergure internationale constituent des moments privilégiés de partage d'information, de rapprochement et de renforcement des liens qui s'avèrent essentiels pour la mise en place d'une stratégie d'action politique. Conscient que la FQPPU n'a pas les moyens de travailler de manière isolée, le Comité exécutif maintiendra ses contacts avec l'ensemble de ses partenaires tout en privilégiant la recherche de concertations plus ciblées et d'actions communes avec ceux qu'il considère ses interlocuteurs principaux au plan syndical et au plan universitaire, notamment l'ACPPU et les organisations syndicales qui regroupent des chargées, chargés de cours et du personnel professionnel et de soutien dans les universités. Avec ces partenaires, des actions communes sont possibles sur des dossiers spécifiques comme la question des transferts fédéraux en matière d'enseignement postsecondaire et les enjeux qui entourent l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Dans la mesure de ses moyens, le Comité exécutif veillera à assurer une représentation lors des événements qui sont susceptibles d'être des lieux importants d'information, de diffusion et de concertation.

Les instances politiques et les organisations paragouvernementales

Le Comité exécutif entend poursuivre ses activités de représentation auprès des instances politiques appelées à prendre des décisions sur les questions qui concernent les universités et auprès des organisations oeuvrant dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire.

À cet égard, les travaux menés avec divers partenaires constituent des occasions privilégiées d'entreprendre de façon concertée des opérations de représentation politique auprès des gouvernements, ministères, partis politiques, etc. Il va de soi, que dans les circonstances où des actions complémentaires à celles de ses partenaires paraissent plus appropriées, le Comité exécutif prendra les dispositions pour exprimer ses points de vue ou soutenir les actions de ses partenaires.

3 - PRATIQUES INTERNES DE COMMUNICATION, DE DÉBATS ET DE GESTION

Dans la foulée du renouvellement des instances de la Fédération, le Comité exécutif a entrepris des changements importants relativement à l'ensemble de ses pratiques de communication avec ses membres et en ce qui concerne ses modes de gestion administrative. Ces changements dont la mise en œuvre se fera tout au cours de l'année comportent des aspects de nature technique et des aspects de nature politique.

C'est la volonté de rapprocher la Fédération de ses membres et des professeures et professeurs, d'améliorer les communications dans les deux sens et d'assurer la pérennité de la Fédération qui guident les propositions du Comité exécutif, avec l'objectif que l'ensemble des professeures et professeurs d'université soit regroupé au sein de la Fédération, bénéficie des échanges démocratiques qui s'y déroulent et apprécie l'importance du rôle politique qu'elle joue sur la scène publique.

Les services directs aux membres

Pour rendre attrayante l'adhésion à la Fédération, certains membres ont exprimé l'importance de recevoir des services directs de la Fédération. Le Comité exécutif a interprété cette demande en identifiant dans son plan d'action les domaines pour lesquels il entend produire et diffuser des documents, rapports et outils d'information, soit sous la forme de document imprimé ou par voie électronique. Chaque besoin sera jugé à la pièce en fonction des attentes et des moyens dont la Fédération dispose. En outre, le Comité exécutif sera attentif à diffuser certains documents en langue anglaise afin d'accroître sa présence auprès des membres appartenant aux universités bilingues.

Concrètement et à court terme, comme il l'a été mentionné précédemment, le comité *ad hoc* sur le harcèlement psychologique organise présentement une formation adaptée au contexte universitaire, professoral et syndical en vue d'outiller les officiers aux prises avec des plaintes, formelles ou non, de la part de personnes vivant des situations de harcèlement. Cette formation

sera offerte par une avocate spécialisée dans le domaine. Sur la base de cette expérience, d'autres formations pourraient être planifiées sur demande.

Les échanges entre syndicats

Les syndicats membres ont bien exprimé le besoin d'accroître et de renforcer leurs échanges, en particulier en matière de relations de travail et d'application des conventions collectives. Ils ont aussi souhaité que des transferts d'information et des débats bien préparés leur permettent de quitter les Conseils fédéraux avec le sentiment d'être mieux équipés pour remplir leurs fonctions.

En vue de répondre à ces attentes, le Comité exécutif s'assurera de concevoir des Conseils fédéraux incluant des thèmes documentés et des plages de discussion suffisamment longues pour permettre des échanges et des prises de position. Il n'hésitera pas à inviter des personnes-ressources et des partenaires susceptibles, par leur contribution, d'enrichir les débats et de faire connaître la Fédération et les points de vue de ses membres. Les thèmes choisis seront reliés aux dossiers prioritaires de l'année en cours.

Pour ce qui est plus précisément des relations de travail, outre l'animation d'un tour de table statutaire lors du Conseil fédéral sur la situation dans les différents syndicats, le Comité exécutif a demandé au Comité *ad hoc* des relations de travail de présenter au Conseil le résultat des travaux menés au cours des dernières années afin de comparer les principales clauses des conventions collectives. Une présentation sera faite lors du Conseil fédéral de février 2006 et des échanges permettront de dégager les suites à donner pour opérationnaliser et optimiser les données recueillies afin d'en faire un outil de travail utile pour les syndicats membres.

Le site Internet

Dans le but de rendre plus efficaces et plus visibles les actions du Comité exécutif et celles de ses membres, le Comité exécutif a résolu de mettre petit à petit le site Internet au cœur de l'ensemble des communications de la Fédération. Que ce soit pour diffuser de l'information vers des interlocuteurs non membres, vers ses propres membres ou vers les professeures et professeurs, il souhaite que toutes les possibilités du nouveau site (dont les forums et l'espace « accès réservé ») puissent être développées afin d'en faire un outil au service de la mission de la Fédération et des priorités d'actions.

Pour que ce souhait devienne réalité, le Comité exécutif s'est déjà doté des moyens de maintenir à jour le site et prendra les moyens de diffuser régulièrement des informations par la voie électronique. Cette décision constitue le premier pas d'une politique interne de communications dont les autres volets seront élaborés avec la collaboration de représentants désignés par les syndicats pour assumer l'interface entre le Comité exécutif et les syndicats, voire les professeures et professeurs, en matière d'échange d'information. Cette approche découle d'une proposition adoptée par le Conseil fédéral à l'automne 2004.

Aussi, le Comité exécutif a prévu élaborer et diffuser des bulletins électroniques au cours de l'année. Il entend expérimenter cette formule à mettre au point avec la collaboration des représentants des syndicats.

La gestion budgétaire et administrative

Le Comité exécutif ne manquera pas de porter une attention particulière aux questions budgétaires et administratives. L'ensemble des changements qui affectent la Fédération font de l'année 2005-2006 une année de transition que le Comité exécutif traitera comme telle en réévaluant l'ensemble des affectations budgétaires à la lumière des priorités d'action.

En outre, avec le concours des employées, une réorganisation du système de classification des dossiers et de la documentation de la Fédération a été entreprise. Ce travail en profondeur se poursuivra au cours de l'année.

CONCLUSION

C'est avec enthousiasme et réalisme que le Comité exécutif a entrepris son mandat et élaboré les priorités de travail qu'il soumet. En présentant ce document qui guidera ses actions pour l'année 2005-2006, le Comité exécutif invite ses membres à contribuer à sa mise en œuvre ainsi qu'à l'atteinte des résultats.

Membres du Comité exécutif de la FQPPU

Cécile Sabourin, présidente
Pierre Lebus, vice-président aux affaires externes
Colette Anseau, vice-présidente aux affaires internes
Sylvain Beaudry, trésorier

11 octobre 2005